Le Petit Journal du Vigan

n° 7 - décembre 2011

ÉDITO

Après l'épisode cévenol, voici venu le feuilleton de Noël et des fêtes de fin d'année. Patinoire, marché de Noël, spectacles et animations pour enfants et puis, petit cadeau de nouvelle année - soyons immodestes - le numéro 7 du Petit Journal qui s'invite dans vos foyers pour ce début d'année 2012.

Travaux, développement durable, culture, écoles, commerce, agriculture et tourisme, brèves, état- civil, autant de sujets dans ce numéro qui concernent chacun d'entre nous.

Comme on le verra au fil des pages, la ville continuera sa transformation en 2012 avec les travaux de la rue Jeanne d'Arc, le plan FISAC de rénovation des commerces, la réfection de l'éclairage public, l'aménagement du skate-park (pages 4 et 7).

La saison culturelle, quant à elle, ponctue les mois à venir de spectacles pour tous les publics et sensibilités (pages 5 et 6).

Et puis, la municipalité affirme son engagement dans des démarches durables avec l'agenda 21, les éco-dialogues, le bilan énergétique (page 3).

Voilà donc 12 pages sur les actions passées, en cours, à venir qui je l'espère, vous seront agréables à lire.

Refusant le catastrophisme Maya, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe du Petit Journal une bonne et heureuse année 2012.

Pascal Goetzinger
Directeur de la rédaction

Eric Doulcier «Notre commune progresse»

Chantiers en cours, réussite des Eco-dialogues, cité scolaire, gestion de l'épisode cévenol, Eric Doulcier poursuit son action et nous en donne un éclairage.

Cet automne a démarré sur les chapeaux de roues, avec un épisode cévenol exemplaire pour la gestion de crise ?

J'habite moi-même près d'un excellent baromètre avec le Bourilhou. Lorsque j'ai vu qu'il débordait, j'ai déclenché le plan de sauvegarde et le jeudi 10 octobre à 13h30, nous organisions une cellule de crise en mairie. Cette cellule a permis de réunir tous les services concernés en mairie et Mme La Sous-Préfète a été très présente. Ma première préoccupation a été d'évacuer le camp des gens du voyage et la deuxième de fermer certaines rues en raison de la dangerosité et ce même si l'alerte rouge n'avait pas été donnée. J'envisageai de grosses difficultés pour la sortie des écoles : j'ai donc décrété l'évacuation. Cela nous a permis de diluer le flux de circulation en l'absence d'une indication claire qu'est l'alerte rouge. Mais vu l'ampleur de la situation, il n'y avait pas d'hésitation à avoir. Nous avons fait évacuer les écoles, le quartier du Souquet et les voitures qui auraient pu être emportées. Il faut souligner l'excellent fonctionnement du système de prévision météo, «Predict», sélectionné par la communauté de communes. Il s'est révélé fort utile. Et puis nous avons découvert une catastrophe écologique. En inspectant les abords de la rivière, nous nous sommes rendus compte qu'elle avait subi une forte pollution de déchets. Nous avons donc été inspecter la déchèterie et force a été de constater les dégâts. En effet, une buse qui passe sous la plate-forme de compostage s'est bouchée et la pression de l'eau a provoqué une explosion, qui a créé un cratère et a entraîné la pollution de la rivière. Je m'inquiète du montant des travaux que cela va entraîner et surtout de la difficulté d'une remise en état !

Votre regard sur cet évènement climatique ?

Nous ne pouvons qu'être satisfait du débusage du Coularou, le quartier d'Arennes n'a pas été inquiété, c'est la preuve de la qualité des travaux. D'ailleurs de nombreux administrés m'ont interpellé pour nous féliciter de l'efficacité des travaux durant cet épisode cévenol.

Pour aborder un tout autre sujet, pourriez-vous évoquer votre rencontre avec le Dalaï-Lama ?

Il s'agit vraiment d'une rencontre forte. En fait, lorsque les jeux olympiques se sont déroulés en Chine, nous avions placé le drapeau tibétain au fronton de la mairie. Suite à cela, la présidente de l'association France/Tibet m'a parlé d'une opération de parrainage de villes tibétaines par des communes françaises. Nous avons donc entamé la démarche et nous parrainons la ville de Dergué. Le 15 août à Toulouse, lors de sa venue, le Dalaï-Lama a souhaité rencontrer les maires qui s'étaient associés à cette opération. Ce personnage dégage vraiment beaucoup de charisme. Emblème du monde actuel, il nous interroge sur nos choix et combats politiques. Il a choisi la non violence pour mener son combat. Il donne ainsi au Tibet une dimension internationale. Son combat puissant dépasse le matérialisme des Etats. Lors de la cérémonie, j'ai lu un texte d'André Chamson. Je l'ai choisi car il souligne toute la similitude entre leur combat et celui des Cévenols pour conserver leur liberté de conscience. Un combat universel contre lequel personne ne peut rien car il ne s'agit pas d'une conquête territoriale. Il se dégage de cet homme une immense force morale mais il fait preuve d'une grande simplicité et de beaucoup d'humour. Il est agréable de temps en temps de voir la meilleure part de l'humanité.

De nombreux projets d'importance sont en cours, dont l'Agenda 21, les travaux du centre ville...

Nous nous sommes engagés dans la démarche agenda 21 dès 2009. Cette démarche reste encore trop rare dans les communes de France. Nous y avons mis les moyens en termes d'animation. La première réunion publique a d'ailleurs eu lieu. Une soixantaine de personnes étaient présentes, ce qui est très bien pour une première. Cette réflexion sur l'avenir du Vigan va nous permettre de nous engager dans une démarche de développement durable. Il s'agit d'un véritable travail de fond et d'une démarche de démocratie participative dont on parle beaucoup sans toujours connaître sa véritable expression.

Nos travaux représentent de gros investissements tant financièrement que dans le montage des projets et dans l'implication de toute l'équipe municipale. L'accord pour les travaux sur le réseau d'eau potable du Conseil général n'est intervenu qu'en octobre. Nous avons également été ralentis par les travaux sur le réseau de gaz de France car aucun autre corps de métier ne peut intervenir durant ce type d'intervention. Les intempéries ont elles aussi ajouté au retard. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui nous sommes prêts : plan, financements, tout y est. Le reste n'est qu'une question de logistique (cf page travaux).

Les éco-dialogues déclenchent l'engouement, le succès est au rendez-vous ?

En effet. Les derniers traitaient des énergies, un grand débat auquel on ne peut se dérober, qui fait partie du dialogue et des échanges à venir durant les présidentielles. Des ateliers ont eu lieu sur la maîtrise des modes de production énergétique ; Un questionnaire a été donné à tous les participants afin de permettre à chacun de réfléchir sur sa consommation. Ont été abordés la question des économies d'énergie comme le sujet épineux de la voiture et de la consommation du carburant. Compte-tenu du nombre de personnes qui se déplace pour cet événement, cette manifestation ne peut être que pérenne. Et puis, un gros travail est conduit avec les lycéens lors de chaque manifestation. A ce titre, la rencontre de nos jeunes avec Stéphane Hessel restera inoubliable.

Vous portez un intérêt tout particulier à la cité scolaire André Chamson.

Dès mon élection au Conseil général, je n'ai pas « lâché » jusqu'à obtenir une convention tri-partite avec le Département et la Région, en attente de signature depuis 10 ans ! Nous avons augmenté le nombre de places à l'internat. Pour la suite, il faudra réfléchir à un nouveau bâtiment pour augmenter notre capacité d'accueil. La cité scolaire occupe une place prépondérante au sein de notre commune et reste l'un des premiers employeurs avec l'hôpital. Notre ville compte 4000 habitants et notre lycée 1000 élèves. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Elle joue un rôle structurant pour le territoire ; Nous devons être très bons et la faire vivre afin de la développer. Il faut tout de même savoir que notre établissement classé 6ème aux résultats du bac dans l'académie. Je le suis de très près.

Globalement, on peut donc dire que vos projets se déroulent bien ?

Oui pour l'instant je suis satisfait. Nous sommes en train de réussir le désendettement de la ville. La commune progresse. Des perspectives intéressantes se présentent, pas seulement pour notre cité mais pour le territoire car nous devons aujourd'hui raisonner en termes de territoire. Accessibilité, nouvelles technologies... des choses se préparent. Tout cela suscite une mobilisation générale intéressante.

Agenda 21

Ensemble pour un développement harmonieux

Démarche de longue haleine et de concertation, la constitution d'un agenda 21 donne à la commune une vision globale sur le long terme des actions à mener pour un développement durable. Point sur la situation.

En septembre 2009, par une délibération du conseil municipal, la commune du Vigan a officialisé son engagement en faveur du développement durable en choisissant d'élaborer son agenda 21. Cet agenda est en fait la constitution d'un programme qui offre un cadre de travail aux collectivités locales et à leurs habitants pour mettre en œuvre les principes du développement durable afin de traiter harmonieusement les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux. La constitution d'un agenda 21 représente une longue démarche globale. Elle débute par un état des lieux du territoire (histoire, ressources, forces et faiblesses, état/pression/réponses...) puis se poursuit par une évaluation des politiques menées au regard du développement durable. Enfin vient l'heure de la concertation. Le Vigan l'a débutée le 8 novembre, en présence d'une soixantaine de personnes dans la salle Jeanne d'Arc. Cette première réunion publique avait pour objectif de présenter les enjeux du diagnostic partagé et les spécificités de l'agenda 21 mais également de mettre les participants en situation de production. A cette occasion, Eric Doulcier a réaffirmé son désir d'associer les citoyens à la prise de décision, les élus se sont engagés à étudier les différentes propositions issues des ateliers de concertation et de rendre un avis justifié sur chacune d'entre elles. Les rencontres sont ouvertes à tous : associations, entreprises, collectivités locales ou simples citoyens souhaitant participer et faire entendre leur voix. Ces ateliers publics thématiques seront au nombre de 6 et sont ouverts à tous ayant ou pas participé aux ateliers précédents. Un animateur assure une fonction de médiation. Il veille au respect de l'ordre du jour, distribue et régule le temps de parole, propose une synthèse et fait procéder à la validation des propositions. Les propositions émanant de ces ateliers seront ensuite restituées par un coordinateur. Les expressions et propositions formulées par les participants, dès qu'elles sont validées, sont anonymes et considérées comme émanant du groupe Elles seront ensuite transmises aux élus –dès qu'elles feront partie des compétences de la commune-. Les actions retenues figureront dans le plan d'actions final. Des comptes-rendus seront réalisés à l'issue de chacune des réunions et mis en ligne sur le site de la commune.

Prochaines réunions, salle Jeanne d'Arc à 18 heures :

- mardi 10 janvier 2012
- mardi 21 février 2012
- mardi 31 janvier 2012
- mardi 13 mars 2012

Bilan Energétique

Des solutions pour une consommation raisonnée

Les dépenses liées à l'énergie dans le budget de fonctionnement du Vigan sont conséquentes et la commune qui est sensibilisée aux questions de développement durable en est pleinement consciente. Sa volonté la pousse donc à réfléchir à une réduction de sa facture énergétique. La commune affiche sa volonté de réaliser des économies d'énergie, d'autant que l'état général des bâtiments communaux est assez mauvais (isolation, huisserie, chauffage électrique,...) et qu'ils sont souvent très vastes.

L'équipe municipale a donc saisi l'opportunité initiée par la Pays Aigoual Cévennes Vidourle, avec le soutien de l'ADEME. Ce dernier propose en effet un COE, conseil en orientation énergétique aux collectivités de son territoire. Cette démarche a pour objectif de permettre aux collectivités de connaître le niveau de consommation de leurs bâtiments en matière d'énergie et ainsi de mieux cerner et chiffrer les enjeux propres à ce patrimoine. Un programme d'action hiérarchisées pour réduire les consommations d'énergie sera mis en oeuvre. Il fixe des objectifs d'amélioration quantitatifs en terme d'économie d'énergie et de réduction de CO_2 pour une bonne gestion énergétique et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre.

9 bâtiments ont été audités sur la commune :

- Hôtel de ville
- Village de vancances «la Pommeraie»
- Ecole publique élémentaire
- BCD
- Centre culturel le «Bourilhou»
- Espace Lucie Aubrac salle polyvalente +cantine
- Ecole publique maternelle
- Ecole de musique

Ressource en eau

Un forage en cours

Le débit de la source d'Isis demande de trouver des ressources complémentaires. En effet, la réalisation du schéma directeur de l'eau potable a mis en évidence la fragilité de la source actuelle. Une nouvelle source d'approvisionnement permettrait notamment de faire face à un important épisode de sécheresse ou à une pollution. Des analyses et des recherches ont donc été lancées pour délimiter une zone de forage qui se situe dans la vallée du Coularou. Le forage de reconnaissance a été réalisé début novembre. Il descend à 70 mètres. Toutefois, en raison des conditions climatiques récentes, il est difficile de connaître précisément le débit de ce forage en période de sécheresse. Des essais de pompage seront réalisés pendant l'été 2012. «Si le débit est insuffisant, nous devrons réaliser un autre forage» conclut Jean-Marie Miss, 1er adjoint au maire.

Des travaux très attendus

La ville se prépare à faire peau neuve. Si déjà les premiers chantiers laissent entrevoir les efforts de modernisation, de réhabilitation et d'esthétique jusque dans les moindres détails, le gros des chantiers se profile pour les semaines à venir. Le temps est une donnée primordiale car rien ne doit être laissé au hasard et surtout tout doit être réglé en une fois afin de ne plus avoir à intervenir dans le sol des rues et trottoirs pendant quelques années.

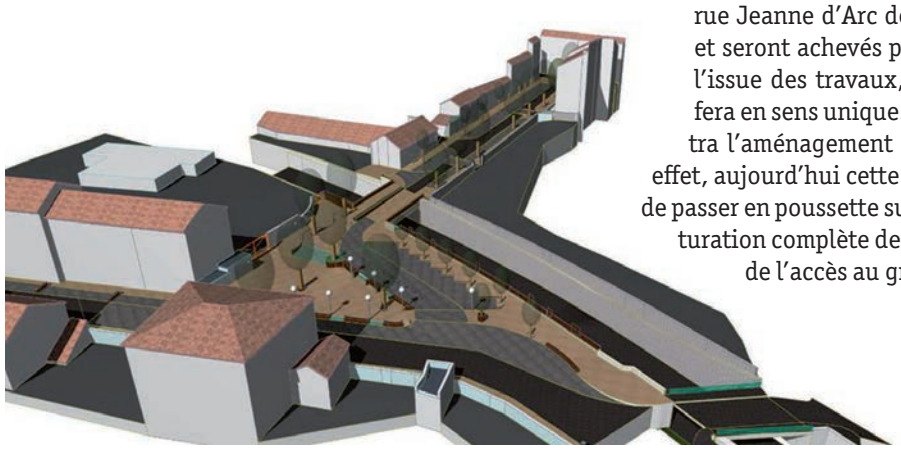

Et oui, ces fameux travaux du centre ville nous rappelleraient presque l'arlésienne ; Pourtant que les habitants se rassurent tous les travaux auront bien lieu. Le lancement de la réhabilitation du centre ville ne saurait tarder. Il s'agit de tout mener en une fois afin de ne plus avoir à rouvrir les rues durant plusieurs années. Plusieurs sources de retard. Tout d'abord, les travaux de Gaz de France prennent plus de temps que prévu. Lors d'interventions sur le réseau du gaz, aucune autre intervention ne peut avoir lieu afin de respecter les consignes de sécurité d'usage. Le lancement des travaux devraient intervenir en février ou mars. Ceux de la rue Jeanne d'Arc débuteront de leur côté en avril et seront achevés pour la rentrée scolaire 2012. A l'issue des travaux, la circulation de cette rue se fera en sens unique. Ce sens de circulation permettra l'aménagement de la circulation piétonne. En effet, aujourd'hui cette rue ne permet par exemple pas de passer en poussette sur un trottoir. D'où une restructuration complète de la rue afin d'assurer la sécurité de l'accès au groupe scolaire.

Réfection de l'éclairage public

L'éclairage public ainsi que le changement du mobilier urbain font partie des actions importantes. Aujourd'hui, l'éclairage public du boulevard des Chataigniers est vétuste. Il s'agit de reprendre complètement l'électricité des armoires électriques, notamment celle qui commande l'éclairage depuis la Halle aux sports jusqu'à l'Hôtel de ville en passant par les Châtaigniers. Ces travaux participent de la bonne gestion de l'énergie et de la sécurité de la commune.

Le projet des Calquières

Ce quartier devrait avoir fait peau neuve début janvier. Réfection des voieries, création de trottoirs sécurisés, agencement d'un parking, création d'une placette au niveau des bâtiments lui donneront une tout autre allure, en adéquation avec le projet d'ensemble de réhabilitation du centre ancien.

Calade Esperies

Durant l'été, « Familles rurales » a réalisé le chantier de la rue d'Esperies. La Calade qui en résulte est des plus réussies.

Lutte contre les graffitis

Les graffitis, considérés par certains comme l'art d'une expression urbaine, recouvrent certains bâtiments de façon peu harmonieuse. Aussi une campagne d'enlèvement a été réalisée pendant l'été. Bien sûr, il s'agit d'un ouvrage jamais achevé. Raison pour laquelle, la municipalité a choisi de s'équiper d'une aerogommeuse afin de doter ses services de « l'arme » absolu pour le maintien des bâtiments et rues de son patrimoine.

Installation des toilettes publiques

Un centre ville se doit d'être muni de toilettes publiques propres et adaptées. Ainsi, dans la série « réfection des toilettes publiques » entreprise par la ville, il faut signaler que celles situées en face du cimetière fonctionnent. Pour argumenter l'importance de ce type de lieux d'aisance, il faut savoir que depuis que celles à proximité de Super U ont été mises en place, 7000 passages ont été enregistrés et 6 000 pour celles du centre ville !

Plan local d'urbanisme

Les élus consacrent beaucoup d'énergie à un programme déterminant pour le devenir de la ville : le PLU. En effet, ce principal document planifiant l'urbanisme d'une commune remplace l'ancien POS, plan d'occupation des sols. Dans une démarche de développement durable, l'idée est d'indiquer de façon assez précise les conséquences des choix de la commune à la fois en termes d'urbanisation (exemple : nombre d'hectares constructibles) ou en termes de protection (protection de l'air, de l'eau et du sol). Pour mener à bien la réalisation de ce PLU, l'enquête publique a d'ailleurs eu lieu jusqu'au 30 décembre.

Signalétique

Un travail de signalisation a été entrepris, toujours dans la même volonté de mettre en valeur le centre ancien. Le passage du Palais est ainsi indiqué par un panneau. Et lors de la tranche 2 des travaux du Fisac (cf page 7) un totem et une signalétique spécifique aux commerces de centre ville seront édifiés.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Projet d´agrandissement

Les attentes des Viganais concernant le choix de leurs sépultures ont évolué avec le développement de la crémation et le souhait d'une sépulture durable nécessitant peu d'entretien.
La crémation représentait 1% des décès en France en 1980, aujourd'hui elle représente 30% de ceux-ci et devrait atteindre 50% des décès en 2030.
La ville du Vigan souhaite prendre en compte ces attentes en mettant en œuvre une politique de rationalisation du cimetière visant à récupérer les concessions expirées.

Toutefois, les espaces aujourd'hui libérés dans le cimetière ne permettent pas de satisfaire pleinement les besoins.
Face à ce constat la municipalité souhaite plutôt que la création d'un cimetière excentré, agrandir le cimetière actuel en aménageant un espace pour accueillir des columbariums.
Les parcelles cadastrées n°116, 117,118 et 120 sont contigües au cimetière et permettront à la municipalité de créer un espace paysager pour les columbariums qui sont aujourd'hui disséminés dans le cimetière.

Eté show au Vigan, bilan de l'été

La saison culturelle 2010-2011 à peine achevée aux derniers jours de juin, la programmation d'été prenait le relais. A en juger par la double page du Petit Journal du mois de juin, entièrement dédiée au calendrier de l'été, cette programmation fut riche et éclectique. N'a-t-on pas même entendu certains dire dans les rues du Vigan, sans doute avec un peu de provocation, « il y a trop de choses ! »

Ce ne sont sans doute pas les vacanciers qui s'en sont formalisés. L'offre fut foisonnante et diverse. Le cinéma du Vigan, en partenariat avec la mairie, a ainsi ouvert le bal avec une séance gratuite sur le quai qui a réuni plus d'une centaine de spectateurs. L'Union des commerçants a, cette année encore, accueilli les artisans-créateurs aux sons des fanfares, pénias, batucadas chaque mercredi. Les cafés restaurants ont établi à tour de rôle une programmation musicale les mardis, jeudis et vendredis. Si l'on rajoute à cela, le concert donné dans le cadre du festival Radio-France, les deux bals des 13 et 14 juillet, les concerts « Aux Sons des Quais », le Festival de Musique du Vigan, les soirées conte, le cabaret féminin du mois d'août, les fêtes d'Isis et les séances de cinéma en plein air, on peut conclure que l'été fût très festif.

Harpe en Jazz

Le 22 octobre dernier, Isabelle Olivier, l'une des rares harpistes de jazz, offrait au public de l'auditorium un concert exceptionnel, fruit du partenariat entre le service culturel et l'association Jazz à Junas. Une rencontre avec deux invités de marque Beñat Achiary et Monica Passos qui dans des registres bien différents, ont apporté aux compositions originales d'Isabelle Olivier des ambiances autant inattendues que captivantes. Ce concert s'inscrivait dans le cadre d'un projet d'Isabelle Olivier, qui pour ses vingt ans de carrière, prépare un album live en enregistrant tous ses concerts de l'année afin d'en conserver les meilleurs moments musicaux. Il semble évident que ce moment unique partagé par un public sous le charme, ne manquera pas de faire partie de ce prochain album.

Magie sous chapiteau

Pour faire de la poésie, rien de plus simple. Prenez une femme acrobate, un homme burlesque, un musicien, une contrebasse et un cheval comédien. Mettez le tout sous un magnifique chapiteau. Saupoudrez de talent. Vous obtenez alors un spectacle « nouveau cirque » plein de subtilité, de drôlerie et de poésie. De ces spectacles dont on se délecte avec jubilation.

Ce spectacle de la compagnie Baro d'Evel Cirk a eu lieu sur le stade d'Avèze trois jours de suite. Il a affiché complet à chaque représentation avec un total de 750 spectateurs. Produit par le Pôle Cirque d'Alès, il est le fruit du partenariat entre le service culturel de la Ville du Vigan, le théâtre Albarède de Ganges et l'Association Les Elvis Platinés. Ce partenariat à trois avait déjà bien fonctionné l'année passée pour l'accueil en résidence d'une compagnie théâtrale prouvant ainsi que la culture peut s'abstraire des frontières artificielles administratives et oser nouer des relations au-delà de son territoire.

Une expo haute en couleurs

Les résidents de la Section Occupationnelle de Jour « La Tessone » (Castelet-Magnans) ont exposé leurs œuvres : peintures et sculptures pendant 10 jours au mois de septembre dans le hall de la mairie.

Le jour du vernissage, dix des vingt artistes étaient présents pour le lancement de l'exposition. C'est au sein de la Section Occupationnelle de Jour que sont nées ces créations. Cette structure, créée en 2007, développe tout ce qui est créativité et expression à travers différents ateliers et divers médias : Arts plastiques, Chants, Gospel, activités sportives adaptées. Les usagers de cette structure sont également salariés à mi-temps à l'ESAT.

Interrogés, les visiteurs de cette exposition se sont dits particulièrement touchés par la gaîté, la joie de vivre, et la passion que dégageaient ces oeuvres.

Dans son discours, Eric Doulcier a tenu à souligner que l'Art est universel et doit être accessible à toutes et à tous.

Programmation 2011-2012

Une palette d'expressions artistiques

Pour cette saison 2011-2012 commencée depuis le mois de septembre, le service culturel de la Ville s'emploie à répondre aux attentes des Viganais en s'assurant de la diversité des expressions artistiques programmées. Cirque en septembre et en avril prochain, concert de Jazz à l'automne et festival de jazz en avril avec pour 2012 un plateau musical exceptionnel (Kora Jazz Trio, Omar Sosa solo, Nguyen Le Quintet, Yaron Herman et Michel Portal). De la musique classique avec l'Orchestre National de Montpellier le 18 décembre. Du spectacle jeune public tout au long de l'année, du théâtre (Karl Marx le retour en janvier de Howard Zinn), du théâtre de rue (aux arènes le 10 mars), des expositions photo, des chanteurs-comédiens les Tistics qui seront au Vigan en avril juste après l'Olympia. Sans oublier l'art contemporain et les arts numériques qui trouvent leur place et leur audience au Vigan grâce au travail de l'association Oudeis. La chanson sera également à l'honneur au mois de mai 2012 (festival dans les Chataigniers organisé par l'association « Des Journées entières sous les arbres »).

Des partenariats renforcés

Tisser des partenariats avec des acteurs culturels régionaux est essentiel. Ces partenariats permettent d'accueillir des spectacles de grande qualité sur notre territoire et de donner une visibilité de l'action culturelle au-delà des murs de la ville. En 2012, le Festival de Radio France, l'Orchestre National de Montpellier, l'Association Jazz à Junas, le Pôle Cirque d'Alès, le Théâtre du Cratère sont nos partenaires.

Les financements de la saison

La saison se finance sur le budget culturel de la ville, sur la billetterie mise en place sur les spectacles mais aussi grâce au soutien des institutionnels comme la Région, le Conseil Général et d'organismes comme Réseau en scène ou l'Onda.

Éco-dialogues «Énergies»

Véritable université populaire de 7 à 77 ans

Thierry Salomon

Avec un succès sans cesse renouvelé et toujours plus de fans, venant de bien au delà du Vigan, Eco Dialogues s'ancrent sur notre territoire. Gros plan sur la dernière édition.

Fin annoncée des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon...), Fukushima, dépendance extrême au nucléaire, menaces de l'exploitation du gaz de schiste, mais aussi, et surtout, nécessité indispensable d'innover vite dans la gestion et l'utilisation du bois, de l'eau, du soleil, du vent, de la géothermie... toujours avec l'espoir d'une véritable transition énergétique !

Tout au long des derniers Éco-Dialogues qui se sont déroulés du 16 au 20 novembre, l'actualité n'a cessé de faire écho à notre quotidien, avec comme maîtres-mots : *sobriété, efficacité, énergies renouvelables*, mais aussi : *préservation des ressources, alternatives, solidarités*...

Autour de tous ces thèmes, les rencontres ont permis l'échange de nombreuses analyses et propositions... et le cinéma Le Palace a fait salle comble trois soirs durant autour du réalisateur Alain de Halleux, grand connaisseur du nucléaire, puis de Thierry Salomon, président de Négawatt, entouré d'autres invités venus témoigner de leur engagement vers plus d'autonomie énergétique, notamment en milieu rural.

Véritable «université populaire», les Éco-Dialogues assurent, dans la convivialité, une mission de formation et de diffusion désormais reconnue bien au-delà du Pays Viganais : nous avaient en effet rejoints des artisans de Lozère comme des universitaires montpelliérains. Aux conférences et ateliers ont participé à la fois des consommateurs, des techniciens, des écologistes, des scientifiques et de nombreux représentants d'associations actives localement. Deux cartes blanches offertes au «Collectif viganais contre le gaz de schiste» et au groupe «Transition viganaise» ont elles aussi connu un grand succès.

Rencontre avec les lycéens

Les jeunes n'ont pas été oubliés. Plusieurs classes de la cité scolaire André-Chamson ont rencontré le réalisateur Alain de Halleux et des ingénieurs de l'industrie automobile. Le « Défi Énergies renouvelables » a suscité les projets de 10 classes d'Aulas, de Bez et du Vigan. Et l'association d'éducation à l'environnement Vert de sable est intervenue dans 5 autres classes.

Merci à tous les participants, aux nombreux bénévoles, aux associations, enseignants, aux élèves et aux partenaires, qui ont permis la richesse de ces rencontres.

Rendez-vous les 10, 11, 12 et 13 mai prochains, avec des conférences, des ateliers, des expositions, des films et des animations en milieu scolaire autour du thème «L'Eau : source de vie ou grand business ?»

Spectacles pour les écoles

La culture peut également aller à la rencontre de ses publics. Ainsi, des spectacles gratuits pour les enfants des écoles ont été organisés les 8 et 9 décembre. Les enfants des maternelles ont pu assister, ravis, au spectacle EMO SALIBOULE de la Cie NEMO alors que ceux des classes de primaire plébiscitaient « RENARDISES » (d'après le roman de Renart) par la Cie LES GRISETTES.

Festival «Ouv' ta bouche»

La seconde édition du festival Ouv Ta Bouche, organisé par Radio Escapades et l'association Desiderata a eu lieu le samedi 26 novembre à la salle Jeanne d'Arc. Favoriser les rencontres, tel est le crédo des organisateurs. En invitant des groupes musicaux (Rap viganais avec Trab1do Musik, rap suménois avec Objectif Collectif, rock avec le groupe nimois Clockwork Mecanic), du théâtre interactif, de la danse, de la photo, le tout ponctué de plateaux radio en direct (Radio Escapades) avec la participation du Rugby Club Viganais qui tenait la buvette sans alcool et du restaurant Le Passage qui assurait les repas végétariens, les organisateurs ont réussi leur pari : favoriser les rencontres de publics qui ne se cotoient pas toujours et amorcer les dialogues dans une ambiance festive.

A signaler le travail effectué par des artistes graffeurs qui avaient réalisé treize panneaux de grandes dimensions installés en divers points de la ville quelques jours avant le festival.

Brochure culturelle

Comme chaque année, le service culturel de la ville édite une brochure avec la programmation de la saison. A l'heure où paraît ce numéro du Petit Journal, cette brochure gratuite est d'ores et déjà disponible (Mairie, Office de Tourisme, commerçants, cafés, tabac etc..).

Saison jeune public

Cest l'association Pitchoun et Cie qui pour la seconde année organise, en lien avec le service culturel de la ville, la saison jeune public.

Ainsi les jeunes enfants bénéficient-ils d'une programmation qui leur est destinée. Mime, marionnettes, contes, théâtre, que ce soit pour les tous petits de 6 mois, ou les plus grands, un maître mot : qualité artistique.

29 janvier
La grande cuisine, gâteau 1,2,3
Théâtre à partir de 2 ans

24 mars
La petite fille aux cheveux d'or qui parlait aux oiseaux
Conte à partir de 5 ans

26 février
La forêt aux mystères
Conte à partir de 5 ans

29 avril (sous chapiteau)
The Wackids world tour
A partir de 2 ans

FISAC

Le point sur les travaux

La municipalité a entrepris dans ses tous premiers dossiers la réhabilitation du centre ville. Ce qui ne va pas sans un important travail avec les commerçants qui font partie intégrante de la vie du centre ancien. Cette rénovation se déroule en plusieurs étapes dans le cadre du FISAC, Fonds d'intervention pour les services, le commerce et l'artisanat

Une première aide directe doit permettre aux commerçants et artisans de rénover leur devanture. Cette première phase a été largement suivie et les commerçants ont saisi cette occasion d'améliorer leurs boutiques. Une preuve de leur dynamisme et de leur volonté de faire évoluer la situation. « A ce jour, trente dossiers ont été instruits et 25 ont déjà obtenu l'accord. Aucun montant minimum n'a été fixé ; les dossiers sont en revanche plafonnés à 12 000 HT. » précise Nolwenn Leroy, animatrice FISAC.

Le centre ville bénéficie d'ores et déjà d'une signalétique commerciale, signalant le centre ville ainsi que les lieux publics, la mairie, l'intercommunalité et les commerces. La prochaine étape du FISAC concerne la requalification des rues. Des travaux attendus depuis un certain temps déjà. Ils débuteront début mars et devront se poursuivre sur un an entre la 1ère et la 2ème tranche. Il s'agit donc de refaire la voirie, l'assainissement, l'éclairage et de changer le mobilier urbain ; Six rues sont concernées par la tranche 1 rue de l'église, la rue le Pouzadou, la rue Chef Marceau, la rue de l'Horloge, la rue des Barris, la rue du Billard, et la rue du Maquis. « Nous avons obtenu 207 000 euros de la part de l'Etat » ajoute encore l'animatrice.

UPV

Les commerçants s'organisent

Les deux associations de commerçants viganais ont fusionné au sein de l'UPV, créant ainsi une entité qui regroupe tous les commerçants. « Cela fait également partie de l'action du FISAC de pousser au regroupement des commerçants. Ils travaillent beaucoup et se donnent beaucoup de mal pour animer la ville. » Ils ont ainsi œuvré cet été avec la municipalité pour réussir les marchés de nuit.

Les marchés de nuit

Les marchés de nuit de l'été font partie de la tranche 1 du FISAC. 45 exposants en moyenne occupaient le centre ville les soirs de marché. L'objectif final vise la présence d'une soixantaine de commerçants ambulants dans une grande diversité. Les faire venir a demandé beaucoup d'effort tant aux équipes municipales qu'à l'association des commerçants. Tous convaincus de l'intérêt de mener une telle opération, ils ont œuvré ensemble à sa réussite. Afin de mesurer la satisfaction des exposants, un questionnaire leur a été distribué. Le retour s'avère très positif tant au niveau de l'organisation, de l'accueil, de la fréquentation que de l'animation. L'an prochain, il a été décidé d'ouvrir le marché aux produits de terroir car ces produits sont très recherchés par les vacanciers et les touristes.

Le Vigan en patins

L'autre manifestation d'envergure conduite par l'UPV concerne l'animation des fêtes de Noël. Cette année des exposants des marchés de nuit se sont d'ailleurs montrés intéressés par le marché de Noël. L'enquête de satisfaction de l'an dernier avait suggéré de prévoir des spectacles plus échelonnés en termes d'âge. Le programme va donc être modifié en fonction. Et cette année le marché de Noël s'échelonnera sur deux jours les 17 et 18 décembre de 9 heures à 18 heures.

En 2012, il est déjà prévu de mener une opération sur le shopping durable. Les commerçants offriront des sacs en tissu à leurs clients à l'effigie de l'UPV.

« Les commerçants se battent pour leur activité avec beaucoup de conviction et de dynamisme. C'est un réel plaisir de travailler sur cette commune. Je crois que c'est vraiment important de le dire. » conclu enfin l'animatrice.

VIE DES COMMERCES

Optic 2000
Place du Quai
Agrandissement juin 2011
Opticien

La Grande Bleue
Place du Terral
Mr et Mme Meirargues Jean Yves et Isabelle
Repris depuis le 1er juin 2011
Poissons - Coquillages

Alice Maroquinerie
Rue du Four
Agrandissement juin 2011

Hair Styl'
Rue des Trois Pigeons
Mr David Planet
Repris depuis
le 1er septembre 2011

Le Petit Creux
10 rue des Barrys
Mr Sébastien Mulier
Bar à soupe, crêperie
Ouvert en décembre 2010

Studio Mailho
Photographe portraitiste
21 rue de l'Horloge
Melle Amandine Riegert
Repris le 1er août 2011

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABATTOIR

L'abattoir du Vigan, un outil de proximité au service des éleveurs

La sauvegarde d'un service public comme l'abattoir reste primordial. Denis Sauveplane, éleveur, conseiller municipal du Vigan et vice-président en charge de l'agriculture à la communauté de communes du Vigan s'exprime.

« En préalable, il faut savoir que tous les abattoirs publics de France sont déficitaires ; Seules les grosses entreprises du type Charal ne le sont pas mais elles traitent des tonnages impressionnants. Concernant l'abattoir de la communauté de communes du pays viganais, nous avions une échéance sanitaire. Si fin 2011, l'abattoir ne répondait pas aux normes européennes, nous aurions du le fermer. Remettre cet équipement aux normes a demandé 750 000 € de travaux. L'abattoir est muni d'une salle de découpe. Il faut savoir que la production de celle-ci a fait un bond énorme entre 2007 et 2011. Elle a cru de cette manière car cet équipement correspond véritablement à un besoin des agriculteurs du territoire. Pour atteindre l'équilibre, l'abattoir devrait traiter 500 tonnes de viande chaque année. Or son abattage atteint aujourd'hui les 350 tonnes. La communauté de communes doit donc chaque année lancer un appel au secours car elle doit chaque année abonder de 100 à 150 000 € pour boucler le budget. Or son propre budget dans le contexte actuel se réduit. Face à ce problème, un groupe de travail s'est mis en place et a décidé de réduire la voilure au lieu de tenter d'augmenter le tonnage ; Il a donc été décidé la diminution du personnel et l'augmentation des tarifs. Et nous n'avons conservé que deux permanents sur les quatre. Ensuite, l'installation sera fermée durant les périodes de congés annuels des salariés. Le tarif grossiste a été supprimé, ne reste plus que le tarif éleveur. Ce qui malheureusement a fait baisser le tonnage car la cheville cigaloise, notre seul grossiste, n'apporte plus ses porcs pour l'abattage suite à l'augmentation du tarif. Pour ma part, j'aurai préféré que l'on poursuive encore un peu la prospection car nous sommes en progrès. Nous sommes en concurrence avec les abattoirs de Pézenas et d'Alès et jusqu'à lors nous étions vigilants et tentions de nous approcher le plus possible des tarifs pratiqués par ces deux autres structures. Structures qui elles-aussi rencontrent des difficultés pour équilibrer leur budget. Il ne faut surtout pas perdre de vue, que cet abattoir représente un service rendu aux éleveurs de proximité. Bien au-delà des limites de la communauté de communes, des éleveurs de l'Hérault, de la Lozère, de l'Aveyron développent leur activité grâce à cet équipement. Son utilité reste indéniable. Nous réaliserons donc un bilan de la situation fin 2012 afin d'évaluer les retombées de toutes ces mesures. Il faudra voir si nous avons réussi à limiter les pertes car nous savons pertinemment que nous n'arriverons pas à l'équilibre. La stratégie que je préconisais était risquée,et nous avons fait le choix d'une diminution de la voilure. Je rappelle que nous avons mis en place une politique agricole intercommunale misant sur le développement du secteur agricole dont l'outil abattoir est un pilier. On se trouve là face à la même problématique que pour la santé. Soit on ne raisonne qu'en termes de coût soit on prend en compte la dimension du service rendu à la population.»

LE GRAND MARCHÉ DU SAMEDI

Un rendez-vous incontournable

Toute l'année durant, le grand marché du samedi matin est un des lieux d'approvisionnement et de rencontre privilégié des habitants du Vigan et des nombreux villages alentours. Crée en 1130, notre vieux marché du samedi matin rythme depuis bien longtemps la vie sociale et économique du Pays Viganais. Ici, on « va faire le marché » tantôt pour s'y approvisionner en produits frais, tantôt pour flâner et y prendre des nouvelles.
Une trentaine de producteurs des environs vous proposent une variété importante de produits de qualité issus de l'agriculture traditionnelle ou biologique : légumes et fruits de saison, fromages et viandes, truites, coquillages, volailles, produits du rucher, pains, vins de la région, produits transformés (confitures, pâtés, sauces, gâteaux, escargots…), plantes aromatiques, plans pour le jardinage.
Bouchers, poissonnier, primeurs et divers commerçants en produits alimentaires viennent compléter le panier familial.
Vous découvrirez aussi au détour des allées les étals de quelques artisans et de nombreux commerçants où abondent des objets d'ici ou d'ailleurs ; De l'utile à l'agréable, de la toile cirée aux livres d'occasion en passant par des articles de jonglerie ou les pierres précieuses, laissez vous surprendre ! En période estivale la musique est aussi de la partie et participe pleinement à l'atmosphère festive et attrayante du grand marché du samedi.

FOIRE DE LA POMME ET DE L'OIGNON

Un excellent millésime

20 000 visiteurs cette année pour la foire de la pomme et de l'oignon. 42 producteurs du terroir étaient présents. Mais aussi 7 Artisans d'art, 13 Producteurs, de la petite et de la grande restauration. 5 stands divers comptaient des associations, des vendeurs de matériel technique ou de textile. La Coopérative « Doux Saint André » proposait 5,5 tonnes d'oignons doux contre 4 en 2010, soit 1.5 tonne supplémentaire. Les producteurs proposaient 4 tonnes de pommes Reinette, soit le même tonnage que l'an dernier.

Monsieur Pradeille a vendu 130l soupes et 60 omelettes. Ce producteur déclare d'ailleurs que cette foire reste la plus rentable du département. Les Beignets d'oignon d'Elisabeth ADAM ont nécessité 170 kg d'oignons !
Bref cette année 2011 semble exceptionnelle et jamais égalée.

JOURNÉES MYCOLOGIQUES

186 espèces récoltées

Le week-end des 15 et 16 octobre, se sont déroulées les journées mycologiques, qui déplacent chaque année des gens de toute la région et même au-delà. Nous étions dans des conditions climatiques très défavorables en raison de la sécheresse. Il s'agissait d'une année pauvre. Les chercheurs ont récolté 186 espèces différentes. La soirée de conférence, animé par Jean-Michel Bellanger, chercheur à l'INSERM n'en a pas moins été passionnante. La sortie du dimanche était conduite par Jean-Claude Malaval, mycologue et Bertrand Schatz, chercheur au CNRS. 25 personnes ont participé à cette sortie. Le week-end a connu une très bonne affluence ! En effet, ce rendez-vous viganais reste très apprécié. Ce lieu de discussion, d'échange et d'apprentissage existe depuis 1983.

CLASSEMENT À L'UNESCO

Une chance pour le développement de l'agriculture

Le territoire viganais conserve une agriculture à forte valeur ajoutée : oignons doux, pélardons, agriculture biologique. Des opérations concertées sont donc mises en place par les acteurs locaux pour l'aménagement et la gestion de l'espace rural. « Le but principal est de trouver du foncier pour permettre l'installation de nouveaux agriculteurs. Une opération financée par la Région, débuté en 2011 et s'achevant fin 2012, vise l'installation de 6 nouveaux agriculteurs. Parallèlement à cette volonté, l'Unesco a choisi de classer au patrimoine mondial l'agro-pastoralisme et son impact sur les paysages : transhumance, terrasses et murs de pierres sèches mais aussi sur le causse un paysage spécifique du au pastoralisme et à l'élevage extensif. Maintenant à nous de faire en sorte de maintenir cette activité agricole sur le territoire de la commune. Elle existe mais peut encore se développer. Nous recherchons par exemple du foncier pour le développement de la culture de l'oignon doux. » analyse Denis Sauveplane. L'enjeu se résume donc à faire cohabiter tradition et modernité. « Cette tradition doit se véhiculer dans le présent mais aussi dans l'avenir. Nos paysages doivent continuer à être entretenus par des paysans disposant d'un revenu correct, qui leur permet de vivre. » La décision de classement mondial au patrimoine mondial de l'Unesco date de juin 2011 et ne permet pas encore d'avoir un recul suffisant sur l'intérêt de cette décision mais laisse espérer une meilleur prise en compte de tout ce qui touche aux problématiques de l'agriculture, de son maintien mais surtout de son développement. « Le Plan local d'urbanisme (PLU) dont la commune est en train de se doter sert également à cela. Pendant des années, on a considéré que l'agriculture devait se pratiquer en plaine et on a subit l'exode rural dans les montagnes ; Aujourd'hui nous sommes conscients de la raison d'être voire de sa nécessité et nous espérons que ce classement nous aidera à la maintenir. »

Cité scolaire André Chamson
Une ouverture sur l'extérieur

Gros plan sur le collège-lycée du Vigan et sur ses projets.

«Notre collège-lycée compte 950 à 1000 élèves. 80 enseignants assurent les cours». Notre nouveau proviseur, Mme Touzalin fait preuve de beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme. Elle souhaite ouvrir la cité sur l'extérieur. Groupes de jazz, échanges, théâtre témoignent de cette volonté. Nous pouvons ainsi travailler plus aisément avec la cité scolaire ; nous avons par exemple reçu des élèves en mairie pour consulter l'exemplaire original de l'encyclopédie Diderot et D'alembert qui s'y trouve. Les élèves ont adoré. Il faut d'ailleurs souligner le dynamisme d'un certain nombre de professeurs. Nous avons une classe de première L inscrite au Goncourt des Lycéens. Les élèves lisent ainsi tous les livres sélectionnés pour le prix. » se réjouit Sylvie Arnal, adjointe à la jeunesse et aux affaires scolaires. Et afin que vive et prospère cette cité scolaire, l'équipe municipale souhaite la voir s'ouvrir à des BTS.

La problématique des remplacements

La cité scolaire se heurte à des problèmes de remplacement des professeurs titulaires absents. Un problème national qui devient aigu lorsque l'on se trouve dans une zone rurale, relativement enclavée. Si le niveau des élèves y est hétérogène, les résultats au BAC sont bons, l'établissement se classe d'ailleurs au 6ème rang de l'académie pour les résultats du bac.

L'art sur les bancs publics

«Regard sur notre espace public» une exposition issue d'un travail pédagogique avec les lycéens du département et le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) du Languedoc-Roussillon à laquelle les lycéens du Vigan ont été associés.

Le lycée investit parc des Chataigniers

Pour la fin de l'année scolaire, le parc des Châtaigniers va être revisité par des artistes en herbe avec diverses installations, issues d'un travail sur le bambou, le pont, le lien et le passage. Ces installations seront l'occasion de lectures de textes écrits par les lycéens mais aussi de pièces de théâtre et pourquoi pas d'un concert. Elèves de terminale et de première réaliseront ce travail avec l'appui d'anciens élèves afin de démontrer que l'on peut aussi réussir ces études, ici dans les Cévennes, en zone rurale.

Vie des écoles

Comme chaque été, les écoles se sont pomponnées durant les vacances afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Le hall de l'école maternelle a ainsi entièrement été refait et son sol, pourvu de dalles colorées, apporte un regain de nouveauté aux exercices de motricité imaginés par les enseignants pour leurs petits élèves. L'ensemble de l'école a également été câblée pour recevoir internet.

L'équipement de 16 ordinateurs, mobiles grâce à un rack, a également été installé durant la trêve estivale dans l'école primaire. Munie de retro-projecteurs, de tableaux blancs et de connexions internet, grâce à un financement de la Mairie et de l'Etat, l'école s'ouvre à l'ère du multimedia avec les équipements jugés nécessaires par les enseignants. Une classe a été insonorisée et divers travaux de peinture ont eu lieu.

Les enseignants de l'école maternelle en Italie

Depuis la rentrée 2008/2009, le cursus bilingue français/occitan est proposé aux familles pour les enfants dès la moyenne section de maternelle.
Tout en suivant les programmes scolaires nationaux, les élèves inscrits dans ces classes bilingues bénéficient d'un enseignement partagé à temps égal en langue française et en langue occitane tant à l'écrit qu'à l'oral.
Ce sont 56 élèves de moyenne et grande section qui en bénéficient cette année.
Bien plus qu'une simple sensibilisation, cet enseignement permet de développer les aptitudes intellectuelles, linguistiques et culturelles dès les premiers âges de la vie.

Deux enseignantes certifiées dispensent cet enseignement qui se poursuit à l'école primaire (CP, CE1, CE2 à l'heure actuelle) et qui peut se continuer ensuite au collège.
L'occitan occupe un tiers du territoire français dans sa partie méridionale mais aussi 12 vallées des Alpes italiennes et le Val d'Aran en Espagne.
Appuyées par la région Languedoc-Roussillon, les études d'Occitan permettent des débouchés professionnels de plus en plus nombreux.
Pour aller plus loin dans la qualité de cet enseignement, la Ville du Vigan et la Ville d'Aoste, en Italie, ont décidé d'être porteurs d'un projet européen «Coménius Régio» qui incite aux rencontres et échanges de pratiques entre structures et enseignants de la Communauté Européenne, impliquant au total 24 organismes dont 11 écoles bilingues.
Après avoir participé en septembre 2011 au 3ème festival des peuples minoritaires au Val d'Aoste, trois élus Viganais, Josyane Versault, Sylvie Arnal et Jean-Marie Miss ont fait le voyage avec une vingtaine d'enseignants venus de L'Aude, des Pyrénées Orientales, du Gard et de la Lozère et leurs conseillers pédagogiques Marc-André Jullian, Chantal Canal et Geneviève Paulet pour participer au 1er séminaire de formation autour des objectifs du projet.
La directrice de l'école maternelle Sylvie Pavlista ainsi que Nathalie Gay et Stéphanie Bages enseignantes concernées représentaient l'école publique Jean Carrière du Vigan.
Conférences et présentation de travaux, échanges d'expériences, analyse des pratiques et élaboration de projets occupèrent les journées des stagiaires.
Les représentants de la mairie du Vigan de leur côté purent rencontrer les responsables des diverses structures administratives locales, et apprécier les actions mises en place pour la sauvegarde, le maintien et le développement d'une de leur langues régionales : le patois Valdôtain, dénomination sans aucune connotation péjorative bien entendu.

Josyane Versault et Jean-Marie Miss

La ville au côté de la maison de retraite l'Oustaou

La maison de retraite «L'Oustaou» s'est engagée dans une opération importante de rénovation et d'extension afin d'améliorer les conditions d'hébergement des résidents.

Pour financer ses travaux, d'un montant de 2 310 827 €, l'association a sollicité la ville pour garantir les emprunts nécessaires.

Lors du conseil municipal, la ville a répondu favorablement à cette demande en garantissant 50 % du remboursement d'un emprunt d'un montant de 1 050 000 € soit 525 000 € contracté auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc.

SKATE PARK

Pour une nouvelle glisse

Le skate park est quelque peu endommagé et doit être démonté lors de certaines périodes de l'année. Faisant écho à une forte demande de la part des jeunes du Vigan, un projet de rénovation et d'amélioration est en cours. Il répond à une volonté de réaménager plus globalement les abords de l'Arre de la part de la commune. En effet, dans un avenir proche, et dans une réflexion quant à l'amélioration du cadre de vie et dans le souci de l'intégration de l'ensemble de la population, la mairie souhaite développer un parcours sportif et une aire de jeu comprenant le skate park. Les jeunes ont été reçus en mairie par M le Maire. Ces échanges ont permis aux jeunes de donner leur sentiment sur le nouveau skate park. Ce dernier permettra d'offrir un espace dédié aux jeunes de la commune. Il répondra à un besoin qui génère aujourd'hui des activités dangereuses en ville. Il optimise l'offre sportive et favorise l'émergence d'association de jeunes. Les travaux débuteront en février 2012 et la pose sur site ne prendra que 48 heures. Ce projet a nécessité un budget prévisionnel de 44 820 euros, avec le soutien du Conseil général du Gard.

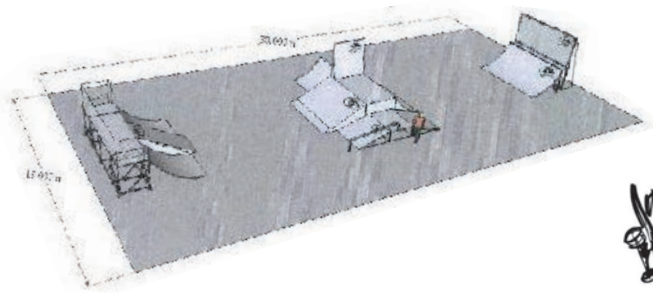

ETAT CIVIL 15/06/2011 au /22/10/2011

Naissances

- ADELLE Romain Etienne Michel, né le 12/07/2011 à GANGES (Hérault) de ADELLE Matthieu et de TOULOUZE Magali
- MEJEAN Basile, né le 02/08/2011 à GANGES (Hérault) de MEJEAN Adrien Jean-Charles et de GUERS Cécilia
- LAPORTE Kayna, née le 03/08/2011 à GANGES (Hérault) de LAPORTE Mireille
- EL BARRADI Nessa, née le 04/08/2011 à GANGES (Hérault) de EL BARRADI Mimouna
- TRIAIRE-GAUTHIER NURY Matéo Bernard Daniel, né le 09/08/2011 à GANGES (Hérault) de TRIAIRE-GAUTHIER Jérémie et de NURY Fanny
- ANKILBEAU Théo Mathias, né le 11/08/2011 à GANGES (Hérault) de ANKILBEAU Séverine
- KAFFAL Naïla, née le 12/08/2011 à GANGES (Hérault) de KAFFAL Kamel et de DUARTE Morgane
- MASPIMBY Aliah Virginie, née le 12/09/2011 à ERMONT (Val d'Oise) de MASPIMBY Frantz et de ELIZABETH-MEDALINE Catherine
- EL BOUTAIBI Kawtar, né le 14/09/2011 à GANGES (Hérault) de EL BOUTAIBI Mustapha et de AZEHAF Naziha
- VILLARET Emie née le 17/10/2011 à MONTPELLIER (Hérault) de VILLARET Yohann et SIX Mélanie

Mariages

- FAYOLLE Vivien et CAUMEL Julie mariés le 25/06/2011
- BOURRIé Julien et BARBIER Christelle mariés le 02/07/2011
- CHLADNI Jérémie et CUNA Elvira mariés le 09/07/2011
- TRESSOL Jean-Luc et BLONDEL Sylvie mariés le 15/07/2011
- PEREZ Laurent et NOURI Laetitia mariés le 23/07/2011
- PAGÈS Ludovic et MORAGREGA Alexia mariés le 27/08/2011
- GOUNELLE Kévin et CAMBESSÉDÈS Jennifer mariés le 03/09/2011
- PAYET Jérémy et BAICH Wafa mariés le 17/09/2011
- KAFFAL Karim et DELLA-MAURA Caroline mariés le 24/09/2011
- EL HALHOULI Abdelkarim et FRIGO Stéphanie mariés le 08/10/2011
- AKOUIDAR Halim et ABBANE Daouia mariés le 22/10/2011

Décès

- M. BUCHAILLARD Félix, décédé le 20/06/2011 à LE VIGAN (Gard)
- M. PéCHALI Michel, décédé le 26/06/2011 à LE VIGAN (Gard)
- M. SOULIER Jean, décédé le 27/06/2011 à LE VIGAN (Gard)
- M. BATHMANABANE, décédé le 29/06/2011 à LE VIGAN (Gard)
- Mlle TRUC Jocelyne, décédée le 01/07/2011 à LE VIGAN (Gard)
- M. TRIAIRE René, décédé le 03/07/2011 à LE VIGAN (Gard)
- Mme LOVIGHI épouse MARTINEZ Raymonde, décédée le 22/07/2011 à LE VIGAN (Gard)
- M. BOYER Yves, décédé le 25/07/2011 à LE VIGAN (Gard)
- M. MARESCAUX Lucien, décédé le 25/07/2011 à SUMENE (Gard)
- Mlle POLI Françoise, décédée le 22/08/2011 à LE VIGAN (Gard)
- Mme BOIFFILS veuve MOURGUES Elisabeth, décédée le 25/08/2011 à LE VIGAN (Gard)
- Mlle SALENDRE Jeannine, décédée le 19/08/2011 à GANGES (Hérault)
- Mme AIGOUY veuve COMBES Délie, décédée le 26/08/2011 à LE VIGAN (Gard)
- Mme FADAT veuve BERGER Juliette, décédée le 29/08/2011 à LE VIGAN (Gard)
- M. MARTIN Serge, décédé le 30/08/2011 à LE VIGAN (Gard)
- M. NOGARÈDE Robert, décédé le 04/09/2011 à LE VIGAN (Gard)
- M. DELENNE Urbain, décédé le 31/08/2011 à GANGES (Hérault)
- M. BRACALE Jean-Paul, décédé le 05/03/2011 à GANGES (Hérault)
- Mme DUPONT veuve MOURRIER Fernande, décédée le 17/09/2011 à LE VIGAN (Gard)
- M. GRINSARD Louis, décédé le 03/10/2011 à LE VIGAN (Gard)
- Mme FINIELS veuve PIBAROT Raymonde, décédée le 03/10/2011 à LE VIGAN (Gard)
- Mme BENONI veuve DEBARE Philomène, décédée le 12/10/2011 à LE VIGAN (Gard)
- Mme BLANC épouse CAUSSE Georgette, décédée le 11/10/2011 à GANGES (Hérault)
- M. DOT René, décédé le 06/10/2011 à MONTPELLIER (Hérault)

LIBRE EXPRESSION

Cet espace est réservé à l'expression libre des groupes minoritaires du conseil municipal, sous la responsabilité de leurs auteurs.

Dans le dernier Petit Journal de juin 2011 M. le Maire annonçait: «Les grands chantiers démarrent à l'automne prochain». Nous sommes en hiver et les travaux dont on parle depuis 2008 n'ont toujours pas commencé. Les résultats du compte administratif montrent que le taux de réalisation des investissements, c'est à dire les investissements réalisés par rapport aux investissements prévus est ridiculement bas, de l'ordre de 36%. A ce compte là il est facile de se poser en bon gestionnaire. L'économie locale aurait pourtant bien besoin de ce soutien et en particulier les commerçants dont le dossier FISAC, projet positif, est bloqué par les travaux d'assainissement.

Des initiatives heureuses pour l'animation des fêtes d'été comme les «Bistrots en musique» ont été prises par les commerçants. Pour une première ce fut une réussite qui mériterait le soutien de la mairie dans les années futures.

Nous sommes satisfaits que nos remarques relatives aux préoccupations des habitants des hameaux de ont été prises en compte.

Nous attirons l'attention de nos concitoyens sur le PLU (ex POS) qui réduit la superficie des terrains constructibles. Outre le fait que de nombreux petits propriétaires voient la valeur de leur terrain réduite à néant, les personnes souhaitant construire sur Le Vigan ne le pourront pas et iront sur les communes voisines.

Le budget des animations de la ville pour 2011 s'élèverait à 91 000 € en dépenses pour 29 000 € de recettes soit un déficit pour la mairie de 62 000 € (70 % du budget). Il serait souhaitable d'y mettre un frein.

Quant à la pollution de l'Arre, nous aurions souhaité plus de solidarité et moins de politique et polémique dans la gestion de cette crise. Ne serait-ce pas l'occasion de se poser les bonnes questions sur le devenir de nos déchets?

En conclusion le bilan de 4 ans de mandat se résume essentiellement à beaucoup de discours et à la pose de 3 WC publics.

Le groupe «Un Nouveau Souffle» C. Duprat, O. Véramendi, B. Causse, N. Gros, I. Bousquet

En ce début d'année je tiens en mon nom et celui de mon équipe à vous souhaitez une très bonne et heureuse année 2012.

Des éléments annonciateurs laissent penser que nous pourrions être à la veille d'une crise exceptionnelle. Il ne faut toutefois pas écarter l'hypothèse d'une crise de croissance annonciatrice de jours meilleurs.

L'agenda 21 de LE VIGAN pourrait être, pour notre ville, l'occasion d'aborder le plus favorablement possible, un avenir particulièrement incertain. Encore faut-il ne pas laisser se polluer le débat mais se focaliser que sur l'intérêt à terme de notre ville. Dans cette optique il me paraît très dommageable, que cette action ne soit pas aussi entreprise par la Communauté de Communes.

Les élus de celle-ci, risquent d'avoir un jour à s'expliquer. La solution est simple et évidente, la manne que l'État accorde comme dotation d'intercommunalité pour récompenser les transferts d'un maximum de compétences. Voir l'exemple sur « le Grand Alès », classé au 1er rang français:http://www.alescevennes.fr/portal/portal/pac/agglo/presentation/budget

Le parc national des Cévennes nous propose un avant-projet de charte soumis à consultation. J'invite les communes concernées à prendre un avis favorable. L'avant projet sera repris dans les thèmes de l'agenda 21. Je vous invite à le consulter:http://www.cevennes-parcnational.fr/Le-Parc/La-charte-du-Parc/La-charte-au-fil-de-son-elaboration/L-avant-projet-de-charte-soumis-a-consultation

Pascaline DRUYER « Tous pour Le Vigan »

Partenariat entre la ville et la faculté de sciences

En février 2010, le maire signait, en présence de monsieur Yves Piétrasanta vice président de la région, une convention de partenariat entre la ville et la faculté de sciences de Montpellier.
Manifestation concrète de cette convention, la ville accueillera du 21 au 24 février une centaine d'étudiants pour les «Masteuriales 2012», les étudiants seront logés au village de vacance et travailleront pendant cette semaine sur les projets que leur auront confiés les entreprises viganaises.

UNIVERSITÉ MONTPELLIER 2
SCIENCES ET TECHNIQUES

SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

Un outil efficace pour préserver notre ressource

En 2008, la municipalité décidé de réaliser son schéma directeur d'eau potable.
Ce travail est aujourd'hui achevé et nous pouvons en mesurer les résultats concrets notamment en matière de rendement.
Ainsi, en 3 ans grâce au travail des services municipaux, le volume prélevé sur la source d'Isis est passé de 932 000 m³ en 2008 à 623 000 m³ en 2010.

EDGAR

Une nouvelle ligne Saint-Bresson - Le Vigan

Le réseau départemental Edgard mis en place par le Conseil général du Gard permet à chacun de se déplacer facilement dans le département en privilégiant les transports en commun : c'est sûr, économe (1.50 € maximum) et respectueux de l'environnement.

Saviez vous que le CRP05-08 permet aux résidents de Saint Bresson, Roquedur-le-Haut, La Combe, Campis et Bouliech de se rendre au Vigan le jeudi en période de vacances scolaires et le samedi matin toute l'année ?

Alors n'hésitez pas à emprunter le CRP05 pour vous rendre au Vigan pour vos démarches administratives, vos courses ou pour se rendre au marché du Samedi !

Pour tout savoir contacter le 0810 33 42 73 (prix d'un appel local) ou rendez-vous sur le site : www.edgard-transport.frcontracté auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc.

HORAIRES VALABLES DU 03 OCTOBRE 2011 AU 04 MAI 2012

CRP05-8 ST BRESSON-ROQUEDUR-LE VIGAN

	Période Scolaire	/	Samedi
	Période PVS	Jeudi	Samedi
ST BRESSON	Abri bus	10:00	9:00
ROQUEDUR-LE-HAUT	Parking	10:10	9:10
LA COMBE	Carrefour	10:15	9:15
CAMPIS	Village	10:26	9:26
BOULIECH	Abri bus	10:38	9:38
LE VIGAN	Les Arennes	10:45	9:45
	Super U	10:47	9:47
	Les Chataigniers	10:50	9:50

CRP05-8 LE VIGAN-ROQUEDUR-ST BRESSON

	Période Scolaire	/	Samedi
	Période PVS	Jeudi	Samedi
LE VIGAN	Les Chataigniers	12:00	12:00
	Super U	12:03	12:03
	Les Arennes	12:05	12:05
BOULIECH	Abri bus	12:12	12:12
CAMPIS	Village	12:34	12:34
LA COMBE	Carrefour	12:35	12:35
ROQUEDUR-LE-HAUT	Parking	12:40	12:40
ST BRESSON	Abri bus	12:50	12:50

CIMETIÈRE DU VIGAN

Reprise des concessions en état d'abandon

La procédure du reprise des concessions en état d'abandon dans le **carré 4** se poursuit.

Lancée en Février 1999, cette procédure qui dure 3 ans se terminera en Février 2012.
A cette date, les concessions dont les familles ne se seront pas manifestées en mairie du Vigan seront reprises par la commune.

La même procédure sera lancée en début d'année 2012 pour la carré 2. Les familles sont invitées à se rapprocher du service du cimetière pour de plus amples renseignements.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service du cimetière par téléphone (04 67 81 66 02), e-mail ou par courrier.

SOURCE D'ISIS

Acquisitions des terrains du périmètre de protection

Le Code de la Santé Publique prévoit que la déclaration d'utilité publique du prélèvement d'eau doit fixer les divers périmètres de protection autour du point d'eau. Il s'agit de :

- un périmètre de protection immédiate à l'intérieur duquel toute activité autre que celle du service des eaux sera interdite ; le terrain de ce périmètre devra être acquis et clos par la collectivité, et devra rester en bon état d'entretien ;
- un périmètre de protection rapprochée où certaines activités peuvent être interdites ou réglementées ;
- un périmètre de protection éloignée concernant uniquement la réglementation de certaines activités.

Dans ce but la ville a entrepris des démarches auprès de monsieur Philip Bentley propriétaire des terrains du périmètre de protection rapproché de la source afin d'acquérir la partie identifiée par monsieur Jean Louis Reilles Hydrogéologue.
Cet achat a été validé lors du conseil municipal du 8 décembre 2011.

TRI SÉLECTIF

Des progrès

Ce qu'il faut retenir : Le tri a progressé de 26% par rapport à l''année 2010, le verre de 7%.
Ces augmentations sont expliquées par la mise en place du porte à porte sur l''ensemble de la CCPV. La fourniture par foyer d''un bac gris et jaune (hors centre bourg) a simplifié fortement les gestes de tri. Plus de 2000 bacs ont été distribués.

Une mauvaise habitude

Cependant le succès de cette opération a permis de mettre à jour une très mauvaise habitude. L''utilisation d'un sac noir/gris pour mettre le tri dedans. Techniquement, cela créée une situation de rejet de ces sacs en centre de tri. Nous sommes actuellement à 26% de refus, ce qui entraîne une augmentation significative de coût sur cette collecte. Le but étant de mieux trier, les Mairies et la CdC mettent en place une campagne de sensibilisation sur cet aspect précis.
Pour les bacs jaunes, le tri doit être mis directement dans les bacs (ou dans des sacs transparents).
A partir de janvier, si cette consigne n'est pas respecté par les usagers, un autocollant rouge de REFUS de Collecte sera positionné sur le bac jaune afin d'informer les usagers que leur bac jaune ne serait plus collecté.
Une campagne sera menée sur le terrain par les ambassadeurs de tri du SYMTOMA sur le quartier des Combes et des Arennes.
Ce n'est qu''au prix de ces efforts que nous pourrons limiter le montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Un sac noir dans le tri sélectif : ce qu'il ne faut pas faire

MUSÉE CÉVENOL

En 2012, le musée du Vigan accueillera une exposition sur la mine et les minéraux

L'histoire des mines dans les Cévennes viganaises puise ses origines dans des temps très anciens et est indissociable de l'histoire des hommes qui y ont travaillé. Si un passé proche a été témoin d'une grande activité, les traces s'en estompent aujourd'hui. Ces exploitations ont joué un rôle majeur dans le développement socio-économique du Pays viganais. C'est dans cette dimension de l'histoire locale, aujourd'hui peu traitée, même sous-représentée compte tenu de son importance, que prend place l'exposition qui s'ouvrira au musée du Vigan à compter du 13 avril 2012.

L'origine des exploitations sera évoquée autour de la charte minière du district d'Hierle (premier code minier, datant du 13ème siècle).

Les nombreuses exploitations qui ont existé dans le Pays Viganais (Lingas, Aigoual, montagnes de la Fages et du Liron) seront présentées, ainsi que leur importance économique et humaine. De nombreuses images montreront les modifications apportées aux paysages, l'importance des travaux souterrains et des aménagements de surface. Bien entendu la mine des Malines qui, de par ses proportions et son histoire, a été un pôle économique majeur pour le Pays viganais, sera mise à l'honneur.

Les minéraux de notre région seront présentés dans une exposition organisée autour de prêts et de dons de minéraux, que des collectionneurs souhaitent offrir au musée.

Cette manifestation, sera, nous l'espérons, une occasion de recueillir des témoignages de personnes ayant œuvré dans le contexte minier. Ces témoignages nous permettront de souligner le caractère exceptionnel de leur métier, et la qualité de la solidarité si vive dans ces professions.

Nous saisissons cette occasion pour faire appel à tous ceux qui par des prêts de matériels miniers, des dons de minéraux, peuvent contribuer à augmenter l'intérêt de cette exposition.

Les jeunes visiteurs ne seront pas oubliés, au travers d'un jeu, ils pourront peut-être avoir la possibilité de gagner un minéral.

Contact : Marie-Christine Carré, musée du Vigan, 04 67 81 06 86

Un cinéma connecté

Retransmission de la Coupe du Monde de rugby

L'équipement numérique des salles de cinéma représente une vraie révolution technologique. La salle du Vigan n'échappe pas à la règle puisqu'elle s'est équipée récemment. Mais que recouvre ce terme d'installation numérique ?

Une petite visite dans la cabine de projection et les explications de Laurent, projectionniste, apportent quelque lumières aux béotiens que nous sommes.

La salle s'est équipée d'un projecteur numérique avec une lampe de 4500 W, garantie d'une excellente luminosité en 2D et en 3D.

Le projecteur est piloté par un serveur auquel est associé une unité de stockage de 12 To (tetraoctets) soit 12288 Gigaoctets.

Projecteur numérique, scaler et disques de stockage

Les films qui sont livrés sous la forme d'un disque dur sont déverrouillés pour la projection par une « clé numérique » délivrée par le distributeur.

Quant au système de projection en 3D, il s'agit d'un système dit «actif» par opposition au système «passif». Il nécessite des lunettes spéciales dotées de technologie qui sont louées lors des séances.

Comme tout système, celui-ci présente des avantages et des inconvénients. Côté avantages, ceux-ci sont nombreux :

• Pas d'altération de copie, on restitue une œuvre avec une qualité constante. Un transport simplifié. Une bobine de film 35 mm représente un poids de plus de 20 kilos environ alors qu'un disque dur peut s'envoyer par la poste. Pas de montage ni démontage de copie.

Quant aux inconvénients, ils sont ceux inhérents aux nouvelles technologies :

• Tout est piloté par informatique et il suffit d'un erreur de codage dans la clé de déblocage ou d'un simple bug informatique pour que la projection soit bloquée. Pas moyen de jouer les bricoleurs. Il renforce également le contrôle des distributeurs sur les exploitants.

Disque dur pour le transport d'un film et lunettes pour le relief

Il exige une plus grande maintenance des matériels qui d'autre part ont une durée de vie plus courte

Malgré ces quelques inconvénients, l'arrivée de la technologie numérique en salles ouvre de vastes horizons. Elle va permettre l'émergence d'un cinéma alternatif que ne permettait pas l'analogique.

Le projecteur numérique devient une sorte de très gros vidéo-projecteur acceptant de nombreuses sources vidéo (lecteur DVD, décodeur TV par satellite, sortie écran d'un ordinateur). Ainsi, lors de la coupe du monde de rugby, la finale a-t-elle pu être retransmise en salle avec une qualité d'image exceptionnelle pour le bonheur des supporters (voir photo ci-contre).

Permanence des adjoints

	Jour	*horaire*
Sylvie ARNAL	jeudi	de 14 h à 16 h
Laurence AUDREN	mardi	de 9 h à 11 h 30
Anne-Laure GARRIGUES	vendredi	de 15 h à 17 h
Pascal GOETZINGER	jeudi	de 15 h à 17 h
Jacques GUTIERREZ	lundi	de 10 h à 12 h
Christian LANGET	jeudi	de 13 h 30 à 16 h 30
Jean-Marie MISS	jeudi	de 8 h 30 à 12 h

Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi :
Matin : 9h00 – 12h00 - Après-midi : 13h30 – 17h00
Tél : 04 67 81 66 00

Pour contacter les services municipaux

Affaires scolaires : service.scolaire@levigan.fr
Etat civil : service.etat-civil@levigan.fr
Police municipale : service.police-municipale@levigan.fr
Réservation des salles : service.reservation-salles@levigan.fr
Secrétariat général : service.secretariat-general@levigan.f
Service de la culture : service.culturel@levigan.fr
Service des élections : service.election@levigan.fr
Service de l'urbanisme : service.urbanisme@levigan.fr
Village de vacances : village.vacances@levigan.fr
Cantine : service.cantine@levigan.fr
Musée cévenol : service.musee-cevenol@levigan.fr
Prévention : service.prevention@levigan.fr
Ressources humaines : service.ressources-humaines@levigan.fr
Service de la communication : service.communication@levigan.fr
Service des eaux : service.des-eaux@levigan.fr
Service des finances : service.finance@levigan.fr
Services techniques : service.technique@levigan.fr

Le Petit Journal du Vigan
n° 7 – décembre 2011
Mairie du Vigan - 30120 Le Vigan
04 67 81 66 00
service.communication@levigan.fr

Directeur de la publication : Eric Doulcier
Directeur de la rédaction : Pascal Goetzinger
Illustrateur : Yann Dumur

Ont participé à ce numéro : Sylvie Arnal, Laurence Audren, Joel Bouis, Anne Bresson, Céline Cammarata, Eric Doulcier, Anne-Laure Garrigues, Pascal Goetzinger, Christian Langet, Nolwenn Leroy, Jean-Marie Miss
© des photos : droits réservés
Impression : Imprimerie Clément, Le Vigan
Imprimé sur papier 100 % recyclé

Tirage : 3500 ex.
Dépôt légal : décembre 2011
N° ISSN en cours d'attribution